



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Accueil > Le Bulletin officiel >
2019 > n°22 du 29 mai 2019
> Enseignements primaire et
secondaire

education.gouv.fr

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Enseignements
primaire et
secondaire

Baccalauréats général et technologique

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 - anglais

NOR : MENE1914261N
note de service n° 2019-078 du 28-5-2019
MENJ - DGESCO - MAF 1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs d'anglais

Références : arrêté du 17-1-2019 (J.O. du 20-1-2019 BOEN spécial °1 du 22-1-2019)

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 du 22 janvier 2019, précise que deux œuvres littéraires intégrales, à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique, seront lues et étudiées au cours de l'année de première. Ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant.

Œuvres littéraires :

- Haddon Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003 ;
- Lee Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960 ;
- Orwell George, *Animal Farm*, 1945 ;
- Poe Edgar Allan, *The Fall of the House of Usher*, 1839 - *The Tell-Tale Heart*, 1843 (les deux nouvelles comptent pour une œuvre) ;
- Steinbeck John, *Of Mice and Men*, 1937 ;
- Wilde Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895.

Œuvres filmiques :

- Nolan Christopher, *Interstellar*, 2014 ;
- Wise Robert, *West Side Story*, 1961.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo